

PÊCHE AUX CAS PRATIQUES



ASSOCIATION
RIVIÈRE RHÔNE ALPES AUVERGNE

Prénom, NOM	Jérôme PORTERET et Alban CULAT
Fonction	Responsable scientifique et chargé de mission travaux
Organisme (n° dépt)	Conservatoire d'Espaces Naturels de Savoie (73)

Propose une visite de terrain aux adhérents :

Objet	<p>Restauration hydraulique et agro-environnementale de 60 ha de milieux humides ouverts dans le marais de Chautagne</p> <p>Cette journée a pour but de partager le retour d'expérience d'un projet de restauration intégrant les multifonctionnalités d'une zone humide.</p> <p>La journée se tiendra entièrement sur le terrain. Les échanges et visites sur site permettront d'aborder le contexte et la gouvernance du projet, le dispositif de suivi-évaluation mis en place et les scénarii de restauration envisagés, les modalités des travaux ainsi que les contraintes techniques et réglementaires.</p>
Date	Jeudi 18 juin 2020
Contexte initial	<p>Couvrant plus de 2 000 ha, le marais de Chautagne a subi un profond assèchement et un abaissement de la nappe d'accompagnement, suite à la quasi disparition des crues du Rhône et à la mise en place d'un important réseau de drains pour sa mise en culture sylvicole et agricole. Conséquences de ces modifications d'alimentation en eau, le sol tourbeux se minéralise et se tasse, les espèces envahissantes se développent et les milieux naturels se banalisent.</p> <p>Afin d'enrayer le processus de dégradation de la zone humide, cet important projet de restauration est porté par plusieurs partenaires : le Conservatoire d'Espaces Naturels de Savoie (CEN Savoie), la Commune de Chindrieux, l'Office National des Forêts (ONF) et la Communauté d'agglomération Grand Lac (projet auquel s'est associée la Chambre d'agriculture Savoie Mont Blanc).</p> <p>De leur côté, le CEN Savoie et la Commune de Chindrieux œuvrent pour restaurer 60 hectares de milieux humides ouverts, exploités pendant 35 ans en maïsiculture et situés dans le secteur central de la partie tourbeuse de la zone humide.</p>



Soutenu par l'Union Européenne et l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée, ce projet particulièrement ambitieux a pour double objectif de :

- retrouver un fonctionnement optimal de la zone humide, d'un point de vue hydraulique et écologique ;
- mettre en place une valorisation agro-environnementale compatible avec la nature et le degré d'humidité du sol.

Entre 2016 et 2019, la phase d'études préalables et de concertation a permis :

- de réaliser un état des lieux complet de la parcelle (biotique et abiotique) ;
- d'expérimenter des techniques de restauration hydraulique et du couvert végétal ;
- de recueillir les attentes locales.

Sur ces bases, les travaux de restauration ont débuté à la fin de l'été 2019 et se termineront en 2020.



PÊCHE AUX CAS PRATIQUES



Où et Quand ?

Lieu du rendez-vous	Parking de la Pharmacie de Chindrieux De préférence se garer sur le parking du stade, de l'autre côté de la route https://goo.gl/maps/ts4Jr7eHxNkdkg9k8
Lieu de la visite	Parcelle D705, route de Vions, 73 310 Chindrieux
Date	Jeudi 18 juin 2020
Horaires (début – fin)	10h00 – 16h30
Remarques	Prévoir d'apporter : Un masque, du gel hydroalcoolique, un stylo, son repas pour la pause déjeuner du midi ainsi qu'un éco-cup pour le café. Prévoir une tenue adaptée (chaussures de marche, voir des bottes) Pour en savoir plus sur le projet : https://censavoie.wixsite.com/marais-chautagne

Modalités pour permis de pêche

S'inscrire auprès de	Inscription obligatoire via le formulaire en ligne
Coordonnées	Nathalie Perrin - arraa@arraa.org - 04 76 48 98 08
Remarques	Inscription obligatoire, gratuite pour les adhérents, payante pour les non-adhérents (100 euros) sous réserve des places disponibles.

Ces rencontres sont destinées à faciliter les échanges d'expériences entre professionnels des milieux aquatiques et de l'eau. [Retrouvez les pêches organisées sur notre site.](#)

Si vous souhaitez proposer une visite de terrain, une rencontre ou une réunion intéressante aux membres du réseau, n'hésitez pas à nous contacter : arraa@arraa.org.